



**RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions
80 Garland Avenue, 80 rue garland
Mailstop H-066, CP H-066
Dartmouth, Nova Scotia (Nouvelle-Écosse)
B3B 0J8
Facsimile: 902-426-7136

REQUEST FOR PROPOSAL

DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal to: Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux : Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments : - Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Enquête sanitaire et évaluations des risques de <i>Legionella</i> – Nouvelle Écosse		Date 21 juillet 2020
Solicitation No. – N° de l'invitation M4000-1-1036		
Amendment No. – No. de la révision 002	Amendment Date - Date de la révision 18 août 2020	
Client Reference No. – N° de référence du client S.O.		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14h00	ADT (Atlantic Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Atlantique)
On / le :	20 août 2020	
Delivery – Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes – Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Sandra Bremner sandra.bremner@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – N° de téléphone 902-720-5355	Facsimile No. – N° de télécopieur 902-426-7136	
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :		
Telephone No. – N° de téléphone	Facsimile No. – N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



MODIFICATION 002

La modification 002 est requis pour mettre à jour les instructions à l'intention des soumissionnaires et répondre aux questions suivantes.

SUPPRIMER

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.2 Présentation des soumissions

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par courriel à l'intention de la GRC ne seront pas acceptées.

INSÉRER

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.2 Présentation des soumissions

Les sousmissions transmises par courriel à l'intention de la GRC seront acceptées.

La seule adresse courriel pour les réponses aux demandes des soumissions est
ATL_Procurement@rcmp-grc.gc.ca

Pour les sousmissions transmises par courriel, le Canada ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception. Entre autres, il n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :

- i. Réception d'une soumission brouillée, corrompue ou incomplète ;
- ii. Disponibilité du système de courriel de réception ;
- iii. Incompatibilité entre le système de courriel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception ;
- iv. Retard dans la transmission ou la réception de la soumission ;
- v. Défaut de la part du soumissionnaire de bien identifier la soumission ;
- vi. Illisibilité de la soumission ; ou
- vii. Sécurité des données incluses dans la soumission.



QUESTION 1

Section 4.2 (enquête sanitaire), Article 3 : Il est indiqué à Section 4.4 que « Des plans d'étage et des schémas de la plomberie ne seront pas disponibles pour tous les bâtiments et l'entrepreneur devrait inclure la création de tout contenu requis pour effectuer les travaux décrits dans le présent énoncé des travaux. » Lorsqu'il n'y a pas de plan ou de schéma, est-il acceptable que l'entrepreneur vérifie la présence ou l'absence de problèmes liés à des tronçons morts, à des boucles, à la corrosion et à la teneur de plomb uniquement en se fondant sur les données à propos de la qualité de l'eau et sur les observations visuelles du site, sans créer de schémas de la plomberie ou de plans d'étage ?

RÉPONSE 1

Oui.

QUESTION 2

Section 4.2 (enquête sanitaire), Article 4: Dans les bâtiments où il y a des systèmes de traitement de l'eau, est-ce que des ingénieurs pourront examiner les documents de conception afin de déterminer si les processus de traitement en place sont appropriés et adéquats?

RÉPONSE 2

Les méthodes de traitement courantes comprennent l'utilisation d'un filtre, d'une lumière ultraviolette ou d'un adoucisseur d'eau. Il pourrait donc n'y avoir aucun document de conception.

QUESTION 3

Section 4.2 (enquête sanitaire), Article 5: Y a-t-il déjà un inventaire des points de consommation pour chaque bâtiment, qui pourrait être examiné et mis à jour, ou est-ce qu'il est nécessaire de créer des tableaux d'inventaire pour chaque bâtiment?

RÉPONSE 3

Aucun tableau de ce genre n'existe. Des tableaux devront donc être créés de toute pièce.

QUESTION 4

Les sections 6.3 et 6.3.1 fournissent des liens sans spécifier quelles clauses s'appliquent. Pouvez-vous préciser les clauses s'appliquant à ce projet ?

RÉPONSE

Lorsque des clauses ou des lois sont mentionnées dans l'énoncé des travaux, on fournit de l'information à leur sujet et des liens vers des pages offrant davantage d'information, que le lecteur peut consulter.



QUESTION 5

Existe-t-il un inventaire des systèmes susceptibles d'être contaminés par la *Legionella* pour chaque bâtiment (c'est-à-dire une liste des systèmes à eau libre, des tours de refroidissement, des humidificateurs etc.) ?

RÉPONSE 5

Non. Un inventaire est requis.

QUESTION 6

Partie 6, quatrième puce : « Des schémas de tous les réseaux de distribution d'eau (ceux susceptibles d'être contaminés par la *Legionella* ET ceux non désignés comme y étant susceptibles), y compris l'identification de tous les appareils et contrôles. » Pouvez-vous préciser les détails que les schémas doivent inclure, ou fournir un exemple/un modèle ? Si nous avons bien compris, les schémas de réseaux de distribution d'eau nécessaires pour mener une enquête sanitaire pourraient aller de dessins détaillés de la plomberie/des installations mécaniques jusqu'à des schémas de haut niveau identifiant les principales composantes d'un réseau de distribution d'eau.

RÉPONSE 6

En autant que chaque réseau de distribution d'eau du bâtiment est inclus dans le schéma, y compris tous les appareils et contrôles, un dessin détaillé des installations mécaniques devrait suffire comme produit livrable final.

Les autres modalités restent les mêmes.